

Les controles de constitutionnalité

Par **praticien du droit**, le **15/10/2017 à 22:23**

bonsoir j'ai un sujet qui s'intitule les controles de constitutionnalité mais j'arrive pas a sortir la problematique quelqu'un peut m'aider ?

Par **LouisDD**, le **16/10/2017 à 07:22**

Salut

Qu'avez vous déjà fait sur la question ?

Nous ne pouvons pas vous aider dans un travail préalable de votre part.

Si aucune démarche n'est faite sous peu le sujet sera clôturé.

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/10/2017 à 09:27**

Je déplace le sujet dans le trou noir en attendant.

S'il n'y a pas de réponse de votre part d'ici demain, le sujet sera définitivement clôturé.

Par **decastellouis**, le **16/10/2017 à 10:51**

Bonjour Praticien du droit,

Vous êtes en face d'un sujet qui n'est pas aussi complexe , pour ma part je dirai qu'il est très abordable.

Faites un minimum de recherche et reviendrez nous en discuterons largement.

Je vous suggère de jeter aussi un coup d'oeil à l'ouvrage contentieux constitutionnel de Laurent Domingo cela pourrait être une aide utile.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **16/10/2017 à 13:51**

Bonjour,

Il s'agit pour vous de mettre en lumière les moyens dont on dispose en France, sous la V^e je suppose, pour contrôler la constitutionnalité d'un texte. (Pour résumer.)

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/10/2017** à **08:36**

Bonjour

Je remercie descatellouis et Chris pour leurs interventions. Malheureusement l'auteur ne s'étant pas manifesté, je me vois contraint de clôturer ce sujet.